

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 72-29/SG/FIN autorisant les Anciens Comptoirs Riès à acquérir un immeuble bâti, sis Djibouti Plateau du Serpent, faisant partie du titre foncier n°109.

n° 72-29/SG/FIN

Ministère  
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication  
6 janvier 1972

Numéro JO  
n° 2 du 25/01/1972

Date du numéro  
25 janvier 1972

### TEXTE INTÉGRAL

Les Anciens Comptoirs Riès sont autorisés à acquérir une parcelle de terrain bâti, sis à Djibouti, plateau du Serpent, boulevard Franchet-d'Espérey, d'une superficie de 1.293 mètres carrés environ, faisant partie du titre foncier n° 109 immatriculé au nom du Crédit Foncier et Immobilier.